



Réponse au séisme du 12 Janvier 2010

Matrice de Suivi de Déplacement (DTM) HAITI

Numero 24

31 Décembre 2015



FAITS SAILLANTS

	14,679 ménages déplacés soit 59.720 PDI, demeurent toujours dans des sites
	37 sites de déplacés demeurent ouverts
	51% de ces sites se composent de tentes
	3% de ces sites se composent d'un mélange de tentes et d'abris transitoires
	46% de ces sites se composent d'abris transitoires (T-Shelters)
	10 sites PDI ont été fermés entre le 1er Avril et le 30 Juin 2015
	8 sites ont été fermés grâce aux programmes de subventions au logement
	1 site a été intégré dans la communauté et les habitants d' 1 site l'ont laissé spontanément

Introduction

Un séisme de magnitude 7.0 a frappé Haiti le 12 janvier 2010. Celui-ci est considéré comme l'un des séismes les plus dévastateurs ayant touché une zone urbaine, et a causé la destruction de plus de 300,000 immeubles et le déplacement de 1.5 millions de personnes. Suite à ce séisme destructeur, la communauté internationale, aux côtés du Gouvernement d'Haiti, s'est ralliée pour répondre aux besoins de la population affectée. En tant que chef de file de Coordination de Camp/Gestion des Camps, l'OIM a entrepris le développement d'un système unifié et multi-sectoriel de suivi du déplacement interne, nommée la Matrice de Suivi du Déplacement (DTM). Mise en œuvre depuis Juillet 2010 en Haiti, la matrice de suivi du déplacement est un outil destiné à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et les sites d'hébergement, et ce afin d'appuyer le Cluster d'Abri d'Urgence et de Coordination et de Gestion de Camp (E-Shelter/CCCM) et les autres acteurs humanitaires et du relèvement. L'OIM met en œuvre la DTM, en partenariat avec le Gouvernement d'Haiti, à travers la Direction de la Protection Civile (DPC).



La DTM en est à sa 24^{ème} édition en Haiti. Le rapport suivant présente les résultats de visites de terrain effectuées entre le 1^{er} Juillet et le 31 Décembre 2015.

1. PDI RESTANTS: TENDANCES DES SITES DE DÉPLACÉS ET DE LA POPULATION PDI

1.1 Tendances globales de la population déplacée

Plus de 5 ans après le séisme dévastateur du 12 Janvier 2010, il est estimé que 14,679 ménages – soit 59,720 individus demeurent dans 37 sites de déplacés.

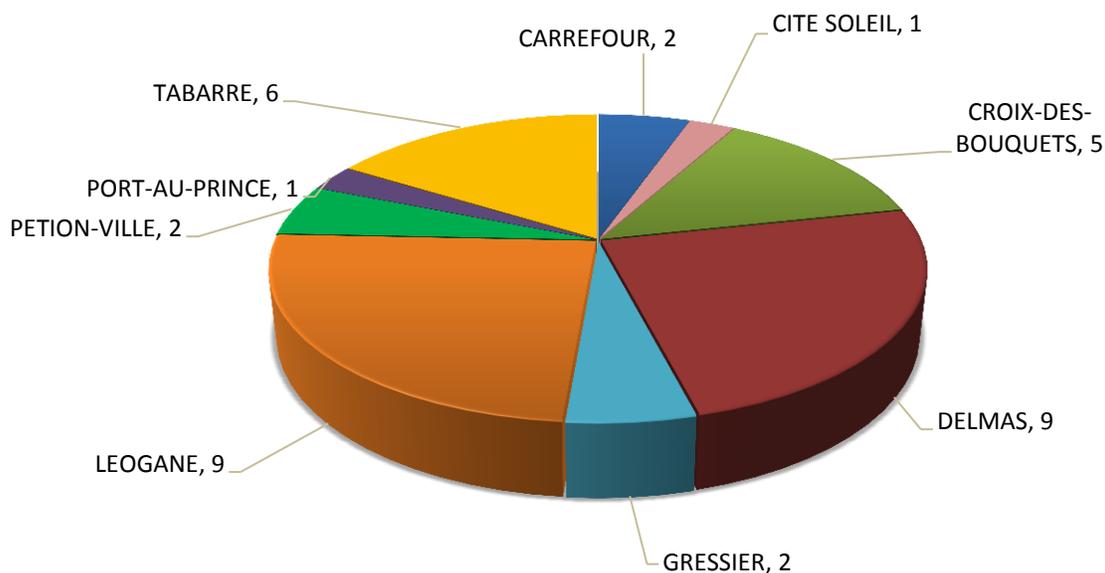
TABLEAU 1: Nombre de sites, ménages et individus déplacés, par commune au 31 Mars 2015.

Commune	Sites	Ménages	Individus
CARREFOUR	2	753	2,777
CITE SOLEIL	1	446	2,292
CROIX-DES-BOUQUETS	5	2,487	10,851
DELMAS	9	6,824	26,560
GRESSIER	2	165	695
LEOGANE	9	1,197	4,963
PETION-VILLE	2	586	2,959
PORT-AU-PRINCE	1	500	2,157
TABARRE	6	1,721	6,466
Total	37	14,679	59,720

La majorité des communes affectées se trouvent dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Carrefour, Port-au-Prince, Delmas, Cite Soleil, Pétion-Ville, Tabarre et Croix-des-Bouquets) et dans la région des Palmes qui comprend Léogane (considérée comme l'épicentre du séisme) et Gressier.

Les communes de Jacmel, Petit-Goave, Grand-Goave, et Ganthier, qui se trouve dans la zone frontalière, ont toutes hébergées des sites de déplacés qui depuis lors ont fermés.

GRAPHIQUE 1: Nombre de sites ouverts, par commune au 31 Décembre 2015.

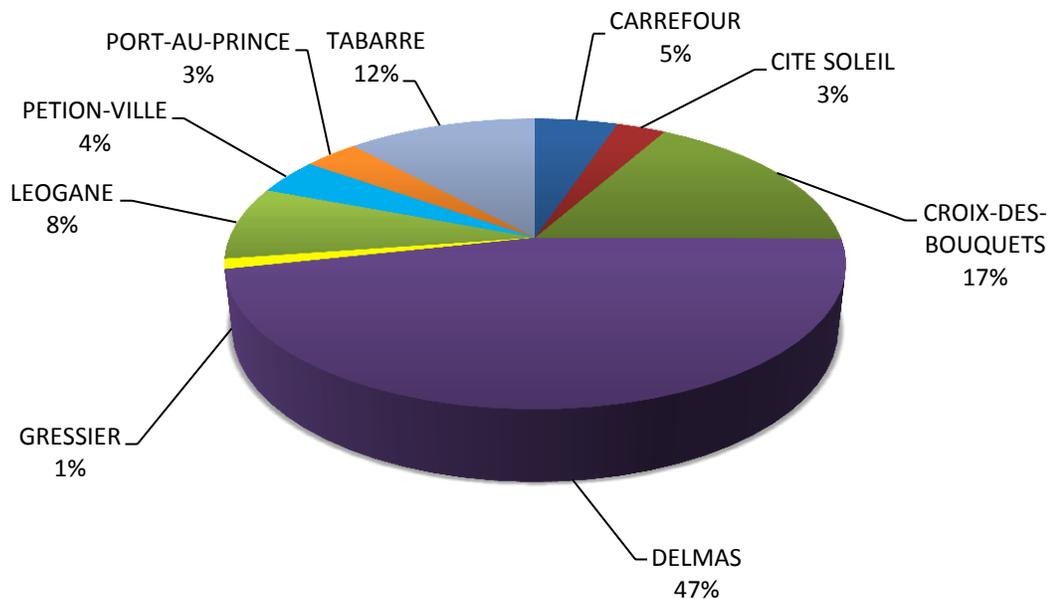


1.2 Ménages et Personnes Déplacées

Au 31 Décembre 2015, les trois communes ayant la population déplacée la plus importante sont:

1. Delmas, avec la population la plus élevée: 6,824 ménages (47% des ménages déplacés), correspondant à 26,560 personnes (44% des personnes déplacées).
2. Croix-des-Bouquets, ayant la deuxième population déplacée la plus élevée : 2,487 ménages (17% de tous les ménages déplacés), correspondant à 10,851 personnes (18% des personnes déplacées). Il est important de noter que les ménages résidants dans les camps connus sous les noms de Corail Secteur 3 et Corail Secteur 4 sont aussi comptabilisés dans la commune de Croix-des-Bouquets.
3. Tabarre, se trouve en troisième place avec 1,721 ménages (12% de tous les ménages), correspondant à 6,466 individus (11% des personnes déplacées).

GRAPHIQUE 2: Pourcentage de ménages PDI, par commune au 31 Décembre 2015.



Ces trois communes, à elles seules, comprennent 76% de la population actuellement déplacée. Les autres communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Carrefour, Cité Soleil, Petion-Ville, et Port-au-Prince) abritent 2,285 ménages (representant 10,185 personnes) et combinées, représentent 15% of all displaced households.

Dans la région des Palmes, 1,197 ménages déplacés (soit 4,963 personnes) résident dans la commune de Léogane, tandis que 165 ménages déplacés (soit 695 personnes) demeurent dans la commune de Gressier. Ces deux communes représentent 9% de la population déplacée actuelle: Léogane représente 8% et Gressier représente 1%.

Résumé:

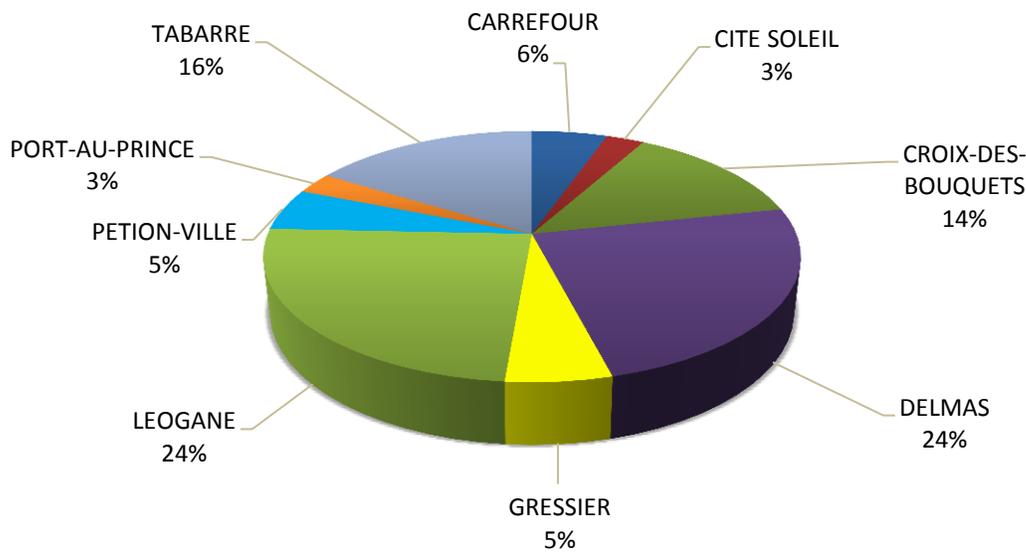


14,679 ménages soit 59,720 personnes résident dans des camps et/ou sites d'hébergement en Haïti.

1.3 Sites de déplacés : Camps et sites d'Hébergement

Au 31 Décembre 2015, 37 sites demeurent ouverts en Haïti. Cette période, Delmas et Léogane abritent le nombre le plus élevé de sites PDI ouverts avec 9 sites ouverts chacun (soit 24% de la totalité des sites ouverts chacun). Ils sont suivis de Tabarre, en troisième place avec 6 camps (soit 16% du total des sites ouverts). Combinées, ces trois communes représentent 64% de tous les sites ouverts.

GRAPHIQUE 3: Pourcentage des sites PDI ouverts par communes au 31 Décembre 2015.



Les sites PDI se distinguent de par leurs tailles et se catégorisent de la façon suivante:

- *Petits sites*: ils abritent de 1 à 99 ménages déplacés (sont aussi appelés « locations, installations ou regroupements de déplacés internes en zone urbaine » par le CCCM)
- *Sites de tailles moyennes*: ils abritent une population variant entre 100 et 499 ménages déplacés (désignés comme camps par le CCCM)
- *Sites Grandes*: ils abritent plus de 500 ménages déplacés (désignés comme camps par le CCCM)

Le nombre de sites ouverts n'est pas nécessairement proportionnel à la taille de la population déplacée. En effet, Delmas, qui abrite seulement 24% des sites actuellement ouverts, continue aussi d'abriter la population déplacée la plus importante (47% de l'ensemble des ménages déplacés) du fait de la taille importante¹ des sites PDI s'y trouvant. Léogane, qui regroupe le même nombre de sites de déplacés (24% des sites ouverts), représente 8% de la population PDI.

Les communes restantes (Carrefour, Tabarre, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Gressier and Pétion-Ville) regroupent 36% de tous les sites ouverts en Haïti.

TABLEAU 2: Classification des sites par leur taille en Décembre 2015

Taille des Sites (Nombre de ménage)	SITES		MÉNAGES		PERSONNES	
	Nombre de Sites	% de Sites	Nombre de ménages	% de ménages	Number de personnes	% de personnes
1.1) 1 to 9	1	3%	7	0%	38	0.1%
1.2) 10 to 19	1	3%	16	0%	61	0.1%
2) 20 to 99	9	24%	524	4%	2,345	4%
3) 100 to 499	18	49%	6,390	44%	26,112	44%
4) 500 to 999	4	11%	2,476	17%	10,635	18%
5) 1000 plus	4	11%	5,266	36%	20,528	34%
Total	37	100%	14,679	100%	59,720	100%

¹ For analysis purposes, the DTM has grouped together all sites hosting 500 or more household and designated them as large sites. Please note that this does not replace the definition set by the CCCM cluster in 2010, where a large site is defined as hosting 1,000 or more households.

1.4 Types de sites (par types d'abris)

Généralement, les sites PDI en Haïti se distinguent selon la catégorie d'abris que ceux-ci regroupent. Les sites se catégorisent comme suit:

- Sites de Tentes: ils abritent des structures telles que des tentes ou abris de fortune (composés de matériaux tels que des tarpes, du plastique, du bois ou de la tôle)
- Sites d'Abris Transitoires (T-Shelters): ils abritent des structures se composant principalement de bois ou de ciment qui « peuvent être réhabilitées pour devenir une maison permanente, réutilisée à une autre fin ou recyclées pour une reconstruction² »
- Sites Mixtes: ils abritent un mélange des deux types de structures mentionnées ci-dessus (tentes et T-Shelters)

Des 37 sites ouverts durant cette période, 19 sont catégorisés comme des sites de Tentes (51%). Un (1) site contient un mélange de types d'abris (tentes, abris de fortune and T-Shelters), représentant 3% de tous les sites ouverts. Les 17 sites restants regroupent une majorité (>60%) d'Abris Transitoires (T-Shelters) et représentent 46% des sites ouverts.

TABLEAU 3: Classification des sites par type d'abris au 30 Juin 2015

Types d'abris	Pourcentage	# de sites	# de ménages	# de personnes
Site de Tentes	51%	19	8,755	34,685
Sites Mixtes (1-59% de T-Shelter)	3%	1	127	517
Sites de T-Shelters(60% plus)	46%	17	5,797	24,518
Tous types d'abris	100%	37	14,679	59,720

Résumé



19 se composent exclusivement de tentes.



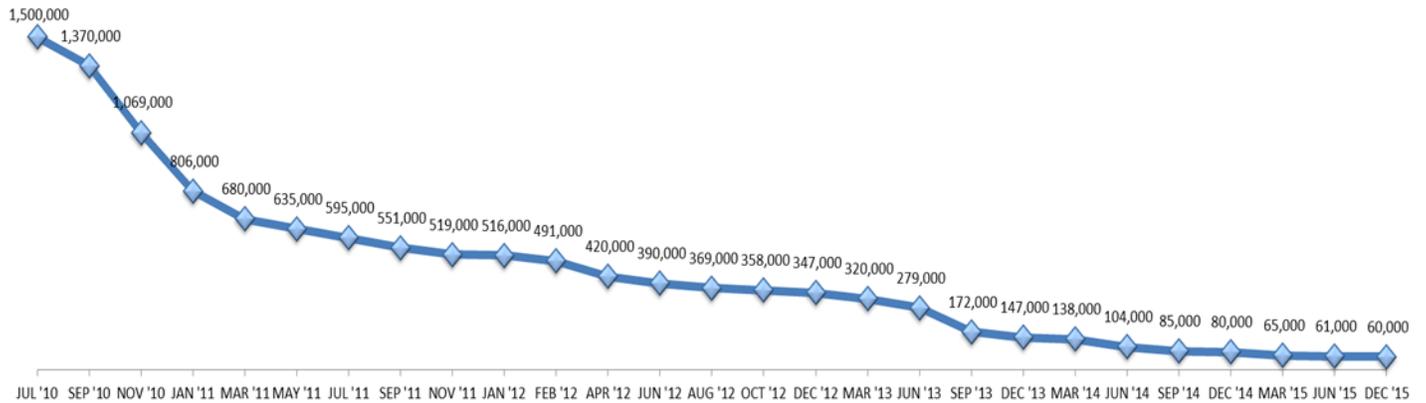
17 regroupent 60% ou plus de T-Shelters



1 se compose d'un mélange de tentes et de T-Shelters (59% ou moins).

² Source, IOM's "Transitional Shelter Guidelines", p.2, Sec. 1.1.1 The Definition

GRAPHIQUE 4: Nombre Total d'individus déplacés de Juillet 2010 à Juin 2015 (chiffres arrondis)



Les graphiques suivants décrivent la tendance de diminution des sites, ménages et individus déplacés depuis le premier mois de mise en œuvre de la DTM (Juillet 2010) à la période actuelle couvrant la période d 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2015.



GRAPHIQUE 5 – Nombre de Sites



GRAPHIQUE 6 – Nombre de Ménages



GRAPHIQUE 7 – Nombre de Personnes

2. DIMINUTION DE LA POPULATION DÉPLACÉE

En comparant les chiffres de cette édition de la DTM au chiffres de la population et de sites de déplacés en 2010, une réduction nette de 346,838 des ménages déplacés (soit 1,476,727 personnes) identifié en 2010. De plus, nous observons aussi une réduction de 1,518 sites comparativement à Juillet 2010, lorsque le déplacement était à son pic en Haïti.

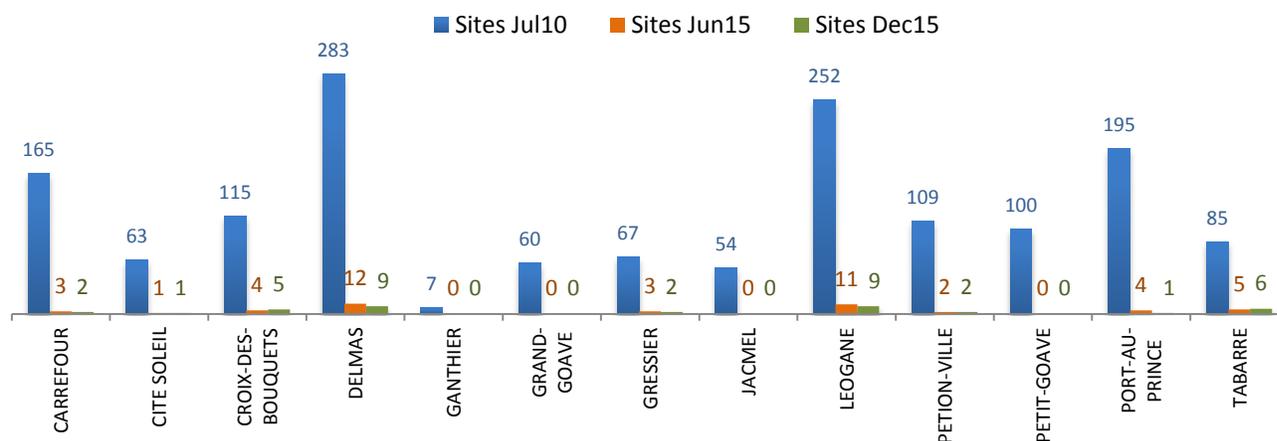
Depuis la parution de la dernière DTM (Juin 2015), le nombre de ménages déplacés a diminué de 291 (soit 1,081 personnes). Cette diminution a pour principale cause l'apport des programmes de subventions au logement mais est aussi liée aux enregistrements détaillés effectués dans les sites ouverts ce qui a permis d'obtenir un dénombrement précis ainsi qu'un profil de la population déplacée. De ces 291 ménages, seulement 20 personnes (soit 629 personnes) ont quitté de sites ouverts dans lesquels des programmes de subventions au logement sont en cours, et 578 ménages (soit 1,727 personnes) ont quitté des sites fermés grâce aux programmes de subventions au logement. Subséquemment, depuis la période précédente, le nombre de sites de déplacés a réduit de 10³ ; 8 ont fermé grâce aux programmes de subventions au logement, les PDI d'1 site l'ont quitté spontanément et 1 site est depuis intégré dans la communauté dans laquelle il se trouve.

TABLEAU 4: Comparaison du nombre de sites de déplacés, ménages et individus par commune en Juillet 2010, Juin et Décembre

2015

Commune	Sites Jul10	Sites Jun15	Sites Dec15	Ména. Jul10	Ména. Jun15	Ména. Dec15	Pers. Jul10	Pers. Jun15	Pers. Dec15
CARREFOUR	165	3	2	46,060	758	753	195,755	2797	2777
CITE SOLEIL	63	1	1	16,535	446	446	70,273	2292	2292
CROIX-DES-BOUQUETS	115	4	5	24,722	2466	2487	105,064	10760	10851
DELMAS	283	12	9	82,984	7083	6824	352,675	27341	26560
GANTHIER	7	0	0	1,438	0	0	6,111	0	0
GRAND-GOAVE	60	0	0	8,157	0	0	34,665	0	0
GRESSIER	67	3	2	11,274	193	165	47,916	803	695
JACMEL	54	0	0	6,145	0	0	26,115	0	0
LEOGANE	252	11	9	39,246	1223	1197	166,799	5079	4963
PETION-VILLE	109	2	2	24,115	546	586	102,482	2948	2959
PETIT-GOAVE	100	0	0	12,250	0	0	52,062	0	0
PORT-AU-PRINCE	195	4	1	71,414	806	500	303,529	3033	2157
TABARRE	85	5	6	17,177	1449	1721	73,001	5748	6466
Total	1,555	45	37	361,517	14,970	14,679	1,536,447	60,801	59,720
Diff Jun '15 - Dec '15		Camps	-8		Households	-291		Individuals	-1,081
% of Jun '15 found in Dec '15			82%			98%			98%
% of decrease in Dec '15			18%			2%			2%
% of decrease since July 2010			98%			96%			96%

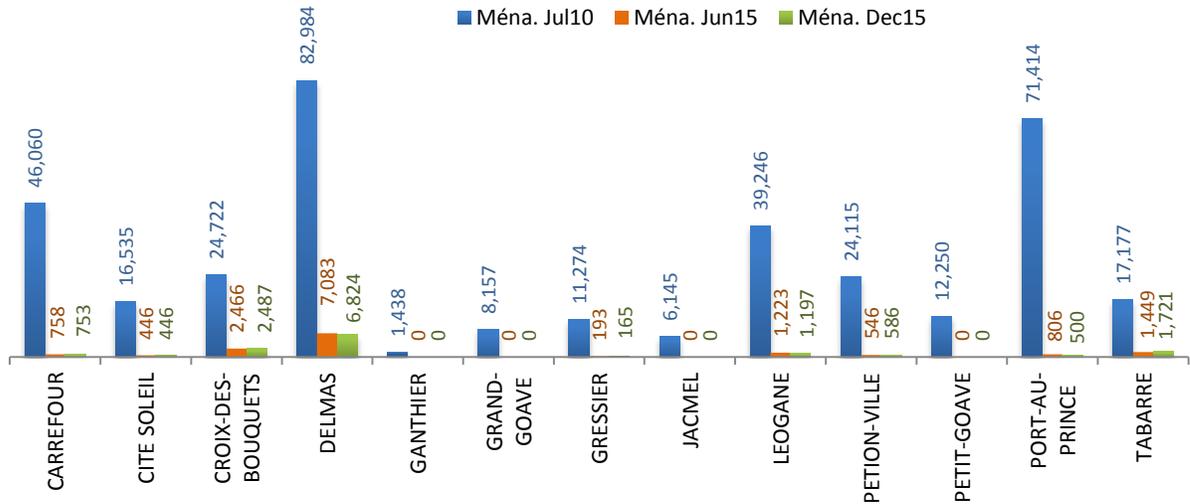
GRAPHIQUE 8: Comparaison des ménages PDI par commune en Juillet 2010, Juin et Décembre 2015.



³ Durant cette période, deux sites préalablement fermés dans la DTM ont été réévalués et classifiés comme « ouverts ». Il s'agit de Centre Réfugiés Haïtiens dans la commune de Tabarre et Union Centre d'Hébergement de Lilavois 42 à Croix-des-Bouquets.

Globalement, le nombre de ménages déplacés a diminué de 96% par rapport aux chiffres de Juillet 2010 et de 2% par rapport à la dernière édition de la DTM parue en Juin 2015. En parallèle, le nombre de sites PDI a diminué de 98% par rapport aux chiffres de Juillet 2010 et de 18% par rapport à la DTM précédente parue en Juin 2015.

GRAPHIQUE 9: Comparaison des ménages PDI par commune en Juillet 2010, Juin et Décembre 2015.



Résumé:

Depuis Juillet 2010, le nombre de ménages déplacés a diminué de **96%**.



Juillet 2010



à



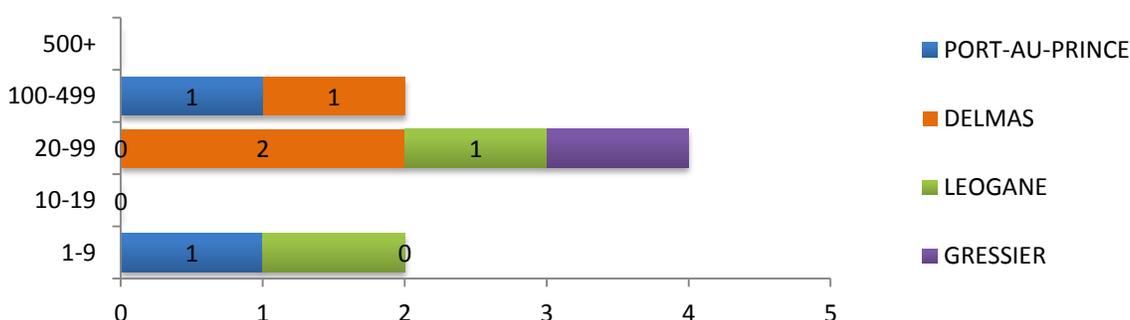
Décembre 2015

3. FERMETURE DES CAMPS ET RETOURS : EVICTIONS, RETOURS SPONTANÉS, RETOURS ASSISTÉS ET RELOCALISATIONS

3.1 Sites fermés

Durant cette période de rapport, 10⁴ camps ont été fermés. Un total de 578 ménages (soit 1,727 personnes) a été relocalisé grâce à des programmes de retour assistés. Des PDIs résidant dans 1 site à Léogane l'ont quitté de leur propre gré entraînant sa fermeture et un autre site, aussi à Léogane, est maintenant considéré comme faisant partie de la communauté dans laquelle il se trouve et ne répond donc plus aux critères d'un site de PDIs.

GRAPHIQUE 10: Distribution des sites fermés par commune entre Juin et Décembre 2015.



Pendant cette période, Port-au-Prince et Delmas ont enregistré la plus grande diminution de sites – avec 3 sites fermés chacun par les programmes de subvention au logement, avec à Port-au-Prince, 306 ménages (soit 876 personnes) relocalisés et à Delmas, 206 ménages (soit 596 individus) relocalisés. 1 site à Léogane abritant 8 ménages (soit 28 individus) fait maintenant partie de la communauté et 10 ménages (soit 88 individus) ont quitté 1 autre site, aussi à Léogane, entraînant ainsi sa fermeture. Il n'y a eu aucun éviction durant cette période d'évaluations DTM.

TABLEAU 5: Ménages, Personnes et Statut des sites (ouverts ou fermés) entre Juillet 2010 et Décembre 2015

Status des Camps	Nbre. de camps	Nbre. De ménages	Nbre. D'individus
Sites Ouverts	37	14,679	59,720
Evictions	176	14,444	60,570
Programme de retour	541	80,950	273,049
Retours Spontanés	801	251,444	1,143,108
Total	1,555	361,517	1,536,447

⁴ Il existe plusieurs autres sites, considérés comme "petits" (moins de 199 ménages) qui sont en processus de fermeture mais qui ne sont pas encore dénotés comme étant fermés, car à la publication de ce rapport, plusieurs familles s'y trouvaient toujours – en attente d'un retour sur leur mécanisme de doléances. .

Des 1,555 sites PDI et 361,517 ménages identifiés durant l'apogée des mouvements de déplacés suite au séisme, 541 sites ont été fermés grâce à des programmes de subvention au logement (correspondant à 80,950 ménages ou 273,049 personnes relocalisées vers un logement meilleur).

Depuis 2010, un total de 14,444 ménages a été forcé de quitter 176 sites⁵. Tandis que, 251,444 ménages (soit 1,143,108 personnes) ont spontanément quitté leurs sites, résultant en la fermeture de 800 sites.

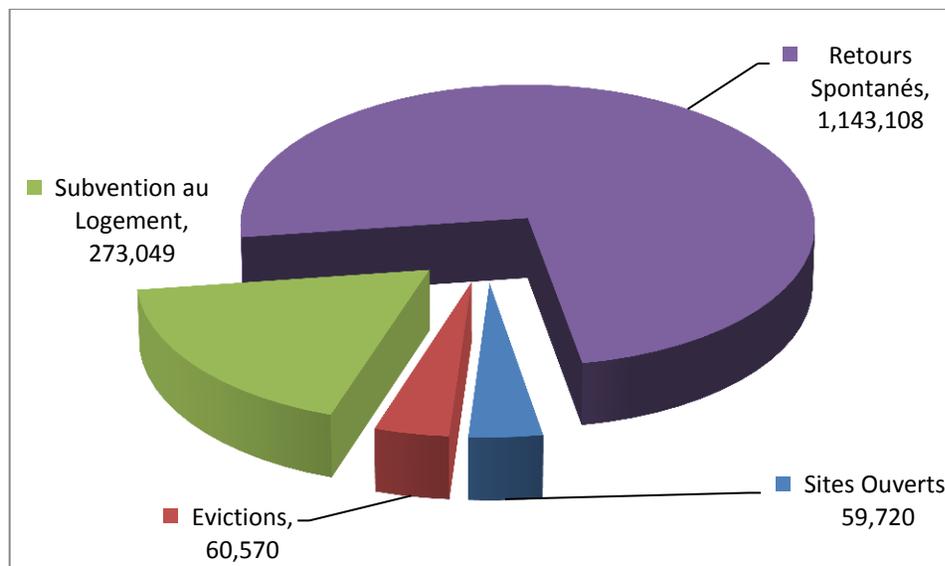
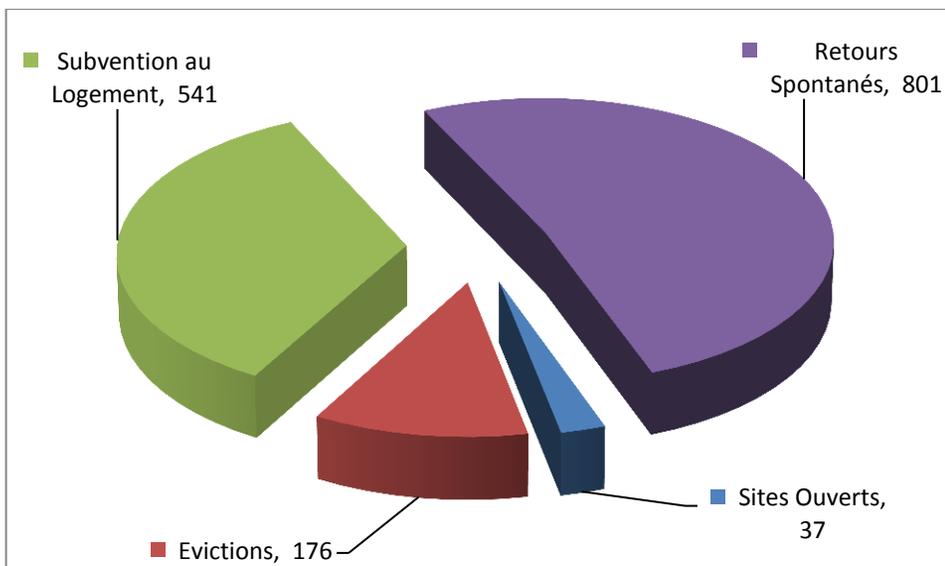
Résumé:



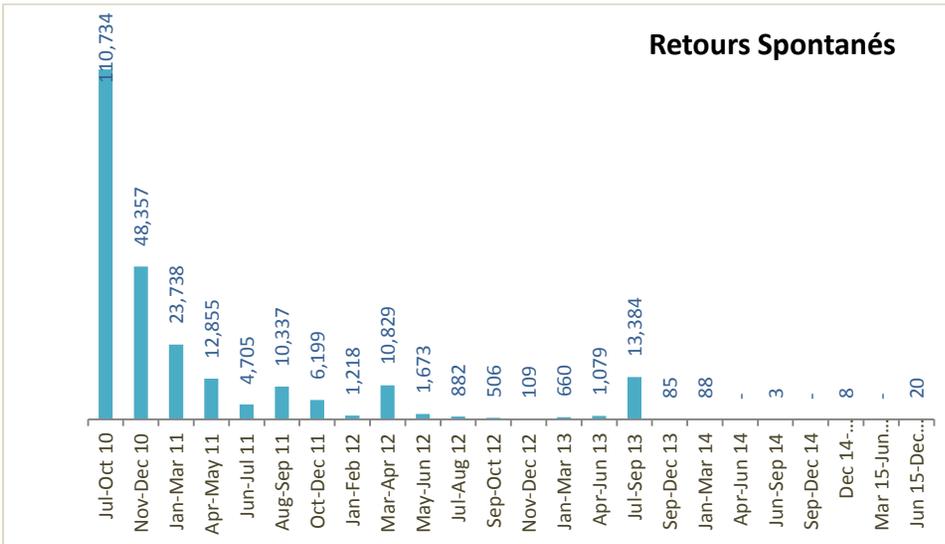
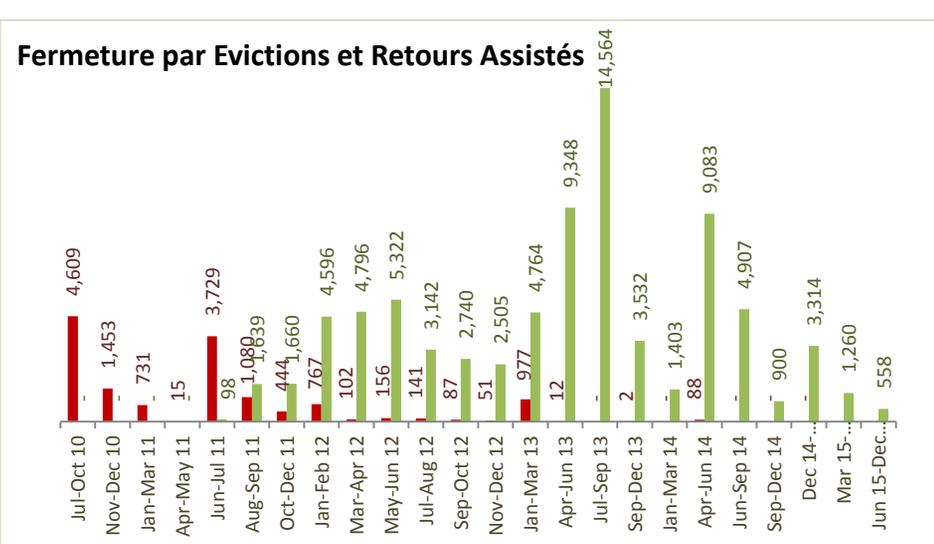
Depuis 2010, **80,950 ménages** ont quitté les camps grâce aux programmes de subvention au logement, permettant la fermeture de **541 sites**.

⁵ Le nombre de camps ayant été catégorisé "sous éviction" a été révisé suite à plusieurs investigations sur les camps qui avaient été reportés comme fermés du fait d'évictions.

GRAPHIQUE 11: Sites PDI (gauche) et ménages correspondants (droite) par statuts (ouverts ou fermés avec la raison de la fermeture de Juillet 2010 à Décembre 2015).



GRAPHIQUE 12: Nombre de ménages PDI ayant quittés les camps, par période et par raison, entre Juillet 2010 et Décembre 2015.



4. DTM METHODOLOGY



Les évaluations sont réalisées sur une base trimestrielle sur tous les sites de personnes déplacées identifiés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et les régions méridionales affectées par le séisme du 12 Janvier 2010. La DTM a été utilisée pour suivre la population vivant dans les sites de déplacés depuis Mars 2010 et a été révisée (DTM v2.0) en Octobre 2010 pour répondre à la nature changeante des besoins en informations du fait de l'évolution de la situation du déplacement .

La matrice de suivi du déplacement (DTM) est un outil de suivi visant à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et les sites d'hébergement, et ce afin d'appuyer le Cluster d'Abri d'Urgence et de Coordination et de Gestion de Camp (*E-Shelter/CCCM*) et les autres acteurs humanitaires et du relèvement. La DTM est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec le gouvernement d'Haiti, à travers la Direction de la Protection Civile).



Une équipe de 20 employés implémentent ces évaluations rapides. Suivant le cycle tri-mensuel de la DTM, les évaluations de l'ensemble des sites de déplacés identifiés sont effectuées sur une période de six semaines, incluant toutes les activités : la collecte de données, la vérification, le traitement et l'analyse des données. Les équipes de terrain de la DTM utilisent le formulaire d'information sur le Site/Camp de la DTM v2.0 pour chaque évaluation. Les équipes utilisent différentes méthodes, y compris les entretiens avec les gestionnaires et les comités de sites, l'observation et le comptage physique, de façon à collecter les données pertinentes nécessaires pour remplir le formulaire. La DTM incorpore également les informations partagées par les acteurs menant des activités de retour dans des sites spécifiques. Dans le cas où le site ne pourrait être visité pour des raisons de sécurité, l'OIM continue d'utiliser l'imagerie aérienne pour évaluer la population du site. L'OIM continue d'utiliser différentes méthodes de collection des données pour garantir que l'information la plus à jour soit disponible, et les équipes de terrain abordent chaque site de déplacé de manière ciblée, ce qui signifie que la méthode de collecte des données peut varier selon la situation du site

Une fois les données collectées, des consultations sont organisées avec les acteurs ayant une présence régulière sur le terrain, à savoir les équipes d'Opérations de Gestion de Camps de l'OIM (*IOM Camp Management Operations : CMO*), les représentants de la Direction de la Protection Civile (DPC), et les autres acteurs intervenant dans les sites de déplacés. *Google Earth*, l'imagerie aérienne et d'autres technologies disponibles sont également utilisées pour faciliter la validation de diverses données, telles que l'emplacement et la zone des sites.

Une fois les données collectées, des consultations sont organisées avec les acteurs ayant une présence régulière sur le terrain, à savoir les équipes d'Opérations de Gestion de Camps de l'OIM (*IOM Camp Management Operations : CMO*), les représentants de la Direction de la Protection Civile (DPC), et les autres acteurs intervenant dans les sites de déplacés. *Google Earth*, l'imagerie aérienne et d'autres technologies disponibles sont également utilisées pour faciliter la validation de diverses données, telles que l'emplacement et la zone des sites.

Il est important de souligner que les estimations de la population déplacée fournies par la DTM sont issues des évaluations au niveau du ménage et se basent sur les informations fournies par les représentants de chaque ménage.

Les données de retour, ou les données sur les personnes déplacées ayant reçu un quelconque soutien pour quitter les camps, sont recueillies sur les bases de données de l'OIM et des partenaires du Cluster. Les programmes de retour comprennent notamment des améliorations/ réparations de domiciles, des rénovations de maisons existantes, la relocalisation vers les zones rurales, et les subventions au loyer (actuellement la forme principale de soutien). L'OIM maintient une base de données qui enregistre les informations sur les familles relocalisées à partir du moment où les déplacés trouvent une maison appropriée qui remplit des critères stricts et acceptés (risques environnementaux, le classement du statut MTPTC, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, etc...) et jusqu'à leur relocalisation effective vers la maison de leur choix. Ces informations incluent également les visites effectuées 8 semaines après le déménagement, étape qui constitue la vérification finale avant que la subvention soit entièrement allouée et que le processus soit finalisé.



Pour plus d'informations concernant la méthodologie utilisée pour la DTM, y compris les outils, veuillez nous écrire à l'adresse suivante dtmhaiti@iom.int ou consulter la stratégie de la Matrice de Suivi du Déplacement – Version 2.0, Mai 2011, le document est disponible à l'adresse suivante: <http://iomhaitidataportal.info>